

ASSEMBLÉE NATIONALE
9 mai 2018

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 846)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE1115

présenté par
M. Lioger, rapporteur

ARTICLE 8

À la seconde phrase de l'alinéa 11, après le mot « procédures », insérer les mots :

« afférentes aux droits ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.